



Rétractation refusée

Par **Lill**, le **12/11/2019** à **16:03**

Bonjour

J'ai acheté un ordinateur portable que j'ai retourné 5 jours plus tard en recommandé avec l'accord du vendeur (un magasin à paris).

A réception le vendeur refuse de rembourser l'ordinateur car il serait arrivé abîmé. Il.m'accuse d'avoir insuffisamment protégé l'objet lors du transport mais n'en a pas fait mention auprès de la poste à réception.

Aujourd'hui il veut renvoyer l'ordinateur en m'imputant la pleine responsabilité.

Ai je un recours possible ?